

*Questions orales*

de loi avant que ceux-ci aient pu faire l'objet d'un examen normal et adéquat.

Comment le leader du gouvernement à la Chambre explique-t-il cette terrible contradiction?

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, comment le leader parlementaire du Parti réformiste explique-t-il la tentative de son parti en vue de retarder indûment l'adoption d'un accord élaboré de façon démocratique, sur une période de 21 ans, par les habitants du Yukon? Il ne peut certainement pas l'expliquer parce que son parti a eu tort d'agir ainsi.

• (1430)

**M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster):** Monsieur le Président, on n'a pas assez de quelques heures pour examiner une brique de neuf pouces portant la mention «Confidentiel».

Je voudrais citer un extrait du livre rouge du Parti libéral. Ce passage, tiré du chapitre fantaisiste intitulé «Pour restaurer l'intégrité parlementaire», dit ceci: «Cette désaffection semble tenir à plusieurs causes: certains élus ont commis des indécidatesses, d'autres ont gouverné avec arrogance. Les citoyens sont mécontents parce qu'ils ne sont pas consultés, parce que leurs vues ne sont pas prises en considération, parce que les affaires publiques, lorsqu'elles deviennent cruciales, sont traitées à huis clos.»

Durant sa campagne, le gouvernement a promis de restaurer l'intégrité parlementaire. Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il expliquer où est l'intégrité de son gouvernement après que nous ayons vu celui-ci prendre une décision sans précédent hier soir en appliquant la clôture et l'attribution de temps à au moins quatre mesures législatives. . .

**Le Président:** Chers collègues, il est vrai que nous nous approchons de la fin, mais je souhaiterais tout de même que les questions et les réponses soient un peu plus succinctes.

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, les Canadiens, principalement ceux du Yukon, qui d'un bout à l'autre du pays, nous regardent aujourd'hui voudront certainement savoir que ces projets de loi ne sont pas apparus soudainement hier. Ils sont accessibles au public depuis des jours, sinon des semaines, et ont été étudiés en comité pendant plus de 20 heures.

Au lieu de soulever ces questions spécieuses, le leader parlementaire du Parti réformiste devrait plutôt s'excuser auprès des députés, des habitants du Yukon et de tous les Canadiens pour avoir nui au débat à la Chambre.

\* \* \*

[Français]

## LA RECONVERSION DE L'INDUSTRIE MILITAIRE

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette):** Monsieur le Président, la semaine dernière, les plus importantes entreprises

militaires du Québec, nettement insatisfaites des politiques d'Ottawa, ont annoncé qu'elles se regroupaient afin de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour que ce dernier modifie son approche pour faciliter la reconversion militaire.

Le ministre responsable du développement économique du Québec ne voit-il pas dans ce geste le désaveu le plus complet des entreprises militaires du Québec à l'endroit de la politique du gouvernement fédéral et qu'entend-il faire maintenant pour donner suite aux promesses électorales de son parti à l'égard de la reconversion de ces entreprises?

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports):** Monsieur le Président, comme l'honorable collègue le sait, le ministre responsable de ce dossier, le ministre des Sciences et de la Technologie, a toujours été très clair dans ses réponses, à savoir que la transition au secteur privé, qui va avoir lieu avec tous les changements sur la planète en ce qui a trait aux activités militaires, va être très complexe. Nous sommes confiants que toute concertation au Québec, qui peut aider à nous amener des solutions, va certainement être considérée de façon très importante.

Cela ne sera pas facile, ce n'est pas facile au Canada, ce n'est pas facile ailleurs, où le même genre d'activité a lieu, mais nous sommes fort intéressés à voir quelle sorte de solutions ce regroupement peut nous apporter.

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette):** Monsieur le Président, je suis navré que le ministre des Finances ait des problèmes d'identité politique, aussi je lui adresse quand même ma question. Compte tenu du fait que le porte-parole de cette nouvelle association, M. Claude Daigneault de la SNC Lavalin, a annoncé lui-même que 6 500 emplois manufacturiers seront perdus dans le secteur de la production militaire, le ministre du BFDRQ peut-il prendre l'engagement qu'il fera l'impossible pour assurer la reconversion de ces emplois manufacturiers, qui sont cruciaux pour l'économie du Québec?

[Traduction]

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports):** Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion au cours des derniers mois et encore cette semaine à Montréal de rencontrer des représentants de SNC Lavalin.

La reconversion de l'industrie militaire à des fins privées et civiles est un défi que doivent relever tous les pays libres du monde entier.

La tâche ne sera pas facile au Québec. Elle ne sera pas facile au Canada. Nous comptons sur les députés, comme mon collègue, pour nous dire exactement ce qu'il est possible de faire.

• (1435)

Naturellement, si SNC Lavalin ou le consortium dont parlait le député nous propose des solutions à ce problème très complexe, le gouvernement du Canada et les autorités provinciales tenteront de les appliquer, dans la mesure du possible.